**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 54 (1928)

**Heft:** 15

Artikel: Immeuble à appartements, à Paris

**Autor:** Goissaud, Antony

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-41885

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 06.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

qui est en même temps la puissance externe du régulateur d'induction, sa puissance interne étant de 570 kVA. Le régulateur d'induction est du type à axe horizontal avec ventilation forcée, assurée par deux groupes motoventilateurs adossés à chacun des deux régulateurs formant le groupe de régulateur double.

C'est la première installation de ce genre prévue et réalisée en Suisse et elle a été livrée entièrement par les « Ateliers de construction Oerlikon ».

### · Note finale.

En résumé, l'usine de Broc avec ses ouvrages adjacents, réalise une conception nouvelle, au double point de vue du but à atteindre et des moyens techniques mis en œuvre à cet effet.

Elle n'a point d'aînée dans son genre, en Europe. Son barrage en arc, d'un profil inédit sur le continent ; les

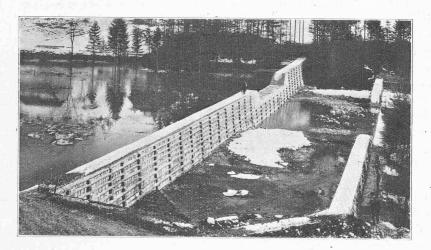


Fig. 33. — Barrage sur le Javroz.

sections de la prise d'eau et de la galerie, dimensionnées pour une amenée d'eau par progression de vitesse et sans remous aux grilles; la chambre d'équilibre permettant, par des réserves latérales, de compenser instantanément tout appel subit des conduites sous pression, sont autant de progrès qui caractérisent l'usine de Broc.

La centrale elle-même marque un pas franchement nouveau, par l'abandon du système cellulaire et l'adoption des distances entre conducteurs comme moyen d'isolement, ainsi que par la judicieuse mise à profit de la chaleur produite par les génératrices.

Une répartition adaptée des différents locaux a rendu possible de grouper sous un même toit la salle des machines et celle des connexions et l'architecte a réussi ainsi à donner à la centrale de Broc un aspect extérieur qui s'harmonise de façon très heureuse avec le site environnant.

Les études préliminaires de l'ensemble des installations de la Jogne avaient été effectuées dans les bureaux des E. E. F.

Le bureau de M. H.-E. Gruner, ingénieur à Bâle, fut chargé de l'étude et de la direction de la partie des installations relevant de l'art de l'ingénieur civil: barrage, prise d'eau, galerie d'amenée, château d'eau. Le barrage arqué de la Jogne est, nous le répétons, le premier de ce genre édifié en Suisse.

L'étude définitive de la partie électrique, la direction des travaux la concernant, furent confiées à M. Jean Landry, ingénieur, professeur et directeur de l'Ecole d'Ingénieurs de Lausanne.

Dans le but de jeter un peu de lumière sur la question si complexe de la prise d'une grande masse de béton, qui est de la plus haute importance dans la construction des barrages, la Direction des E. E. F. décida de faire procéder à une série de mesures au barrage de Montsalvens. Cette décision fut prise uniquement pour faire progresser la technique de la construction des barrages : elle était absolument désintéressée puisque l'ouvrage de la Jogne n'était pas appelé à en bénéficier.

M. le Dr Paul Joye, professeur de physique à l'Univer-

sité de Fribourg, mit au point une méthode de mesure et créa l'appareillage voulu pour pouvoir déterminer à tout instant et durant une très longue période la température à l'intérieur du barrage en différents points de sa masse judicieusement choisis.

Ces recherches sur les variations et la répartition de la température au barrage de Montsalvens ont fait l'objet d'une publication parue dans le « Bulletin technique de la Suisse romande», en 1922, à laquelle nous renvoyons les intéressés.

Commencées en 1918, achevées en 1921, les installations de la Jogne devaient fatalement se ressentir de la période qui suivit immédiatement la grande guerre. L'instabilité des prix, qui fut une des caractéristiques de l'époque, intervint fâcheusement pour trou-

bler les devis les mieux étudiés.

En plus de ces travaux, les E. E. F. ont construit sur le Javroz, affluent du lac de Montsalvens, une série de barrages pour retenir les matériaux provenant du flisch et charriés par cette rivière (fig. 33).

En dépit des circonstances défavorables qui accompagnèrent, dans cette période tragique, la mise en œuvre de cette usine, ses installations dans leur ensemble ont répondu à la confiance que les Autorités supérieures du pays avaient mise dans la création de cet important appoint d'énergie électrique, complément nécessaire du bien-être et du confort pour les villes et campagnes desservies par le réseau des Entreprises électriques fribourgeoises.

### Immeuble à appartements, à Paris.

Depuis plusieurs années, des tendances nouvelles influent sur la composition architecturale. Ces tendances doivent être commandées d'abord par les matériaux employés et par la raison d'économie qu'impose la cherté de ces matériaux et de la main-d'œuvre. C'est d'ailleurs cette raison d'économie qui a amené la simplification du décor. Beaucoup d'architectes s'efforcent à trouver des choses nouvelles, d'autres réduisent leurs recherches à un minimum d'efforts qui nous montre des constructions qui relèvent plutôt d'une industrie (du Bâtiment) que de l'architecture, puisque celle-ci, par définition, est l'« art de construire et de décorer les édifices » et qu'il n'y a aucun art à construire un cube non décoré.

Certains, après avoir utilisé le béton armé pour une construction, emploient la pierre comme un maquillage, de minces épaisseurs simulent des clés, des claveaux, des voussoirs, tout un appareil que la faible épaisseur des façades nous montre purement factice. Ce maquillage est accentué par des pierres de plus fortes dimensions utilisées pour des motifs sculptés, des saillies qui alors ne sont plus en rapport avec le revêtement; quelquefois le ciment est moulé pour certaines parties et l'effet est encore plus désagréable. Il faut reconnaître que tout cela est irrationnel.

L'architecte Michel Roux-Spitz, premier grand prix de Rome, vient d'édifier 14, rue Guynemer, à Paris, un immeuble à appartements que nous ne saurions trop recommander à l'attention des architectes. M. Roux-Spitz a conçu et réalisé un immeuble qui peut servir d'exemple d'une architecture essentiellement rationnelle et n'a pas voulu nous faire croire à un appareil puisque l'épaisseur des murs ne le permettait pas et que le matériau employé était le béton armé.

Le béton armé lui offrait tous les avantages: l'économie, des charges moindres permettant de diminuer l'importance des fondations et enfin d'obtenir le maximum de surface pour la distribution, puisque les murs pouvaient avoir le minimum d'épaisseur, ce qui était fort appréciable avec un terrain n'ayant qu'une largeur de dix mètres seulement en façade.

L'immeuble comporte huit étages pour la partie sur rue et sept pour la partie arrière; il comprend six appartements, un par étage, appartenant à trois propriétaires. L'architecte M. Roux-Spitz possède le cinquième étage; le second propriétaire les premier et second étages; le troisième propriétaire les troisième, 'quatrième, sixième et septième étages.

Les chambres de bonnes sont situées au huitième sur la rue et dans une partie du septième sur la cour.

Au huitième se trouve également un petit bureau pour l'architecte Roux-Spitz, qui jouit d'un panorama superbe qui s'étend sur les jardins du Luxembourg et sur la capitale que dominent, entre autres monuments, le Panthéon et Notre-Dame.

L'immeuble étant en façade sur la rue Guynemer, bordant le Luxembourg, l'architecte a disposé la réception (salon et salle à manger) en façade sur le Luxembourg. Grâce au béton armé, il a pu obtenir aussi le minimum d'appuis pour laisser à la réception et à une grande galerie du hall qui le précède un bel effet et une grandeur vraiment imposante et obtenir de très grandes baies donnant sur le Luxembourg (fig. 1).

Le terrain était particulièrement difficile puisqu'il était étroit et profond et ne permettait pas une cour, possible avec les mitoyens; en arrière, il donnait sur un jardin commun avec un immeuble situé en façade sur la rue Madame.

# Distribution des appartements.

La distribution de chaque appartement comprend la réception, la partie intime et les services (fig. 2).

La réception comporte la galerie, ou hall, d'entrée par laquelle on accède au salon puis à la salle à manger; ces deux pièces

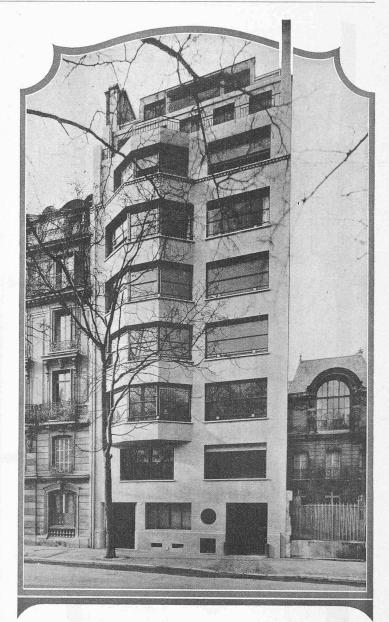


Fig. 1. — Vue de la façade sur la rue Guynemer.

forment living-room ou peuvent être séparées ; elles s'éclairent chacune sur le Luxembourg par une grande baie à guillotine. La galerie se termine à son autre extrémité par un fumoir qui relie la réception à la partie intime. Cette partie comprend la chambre principale avec sa salle de bains-toilette à laquelle elle se rattache par une sorte de dégagement particulier bordé de belles penderies (c'est un joli ensemble où l'architecture contribue à une décoration intéressante), puis ensuite une chambre avec cabinet de toilette et encore une autre chambre entre les deux premières avec lavabo pouvant servir de chambre d'enfants ; enfin de l'autre côté du dégagement de la partie intime est une lingerie avec un lit pliant se remontant en armoire pour faire coucher, en cas de besoinl'infirmière ou la domestique supplémentaire, puis un lavabo avec water pour l'usage des pièces de réception et des chambres ; le dégagement comporte également des penderies et des placards fixes ; le fumoir s'éclaire aussi par une large baie à guillotine. Les trois chambres prennent jour sur le jardin commun avec l'immeuble en façade sur la rue Madame.

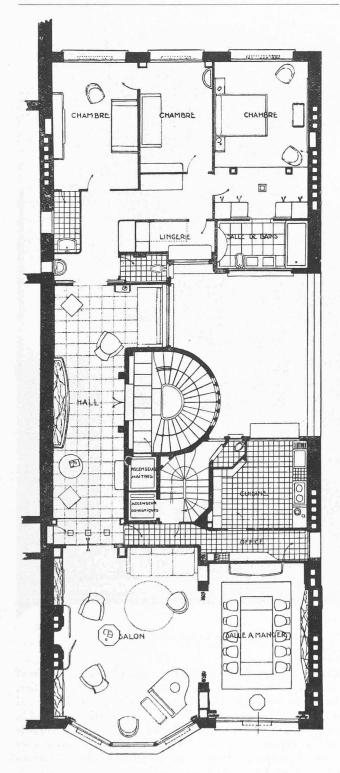


Fig. 2. — Plan d'un étage.

Les services sur cour sont desservis par un escalier de service et son ascenseur particulier; ils comprennent la cuisine, l'office communiquant avec la salle à manger, un dégagement particulier donnant accès à la galerie ou hall par une porte dérobée. Le water des domestiques se situe à mi-étage sur un palier intermédiaire de l'escalier de service. Dans la cuisine et l'office, les armoires et les placards ont trouvé place de manière à utiliser les moindres recoins en laissant une circulation aisée.

## Construction et façades.

La construction est tout en béton armé avec remplissage en briques sur cour. La façade sur la rue Guynemer est entièrement en pierre polie d'Hauteville, d'un ton jaune fort agréable; les autres façades sont recouvertes de pierre reconstituée qui remplace les enduits désuets d'autrefois.

Il convient de souligner ici l'agréable et simple architecture de M. Roux-Spitz; comme nous le disions, sa façade principale sur la rue Guynemer peut être citée comme un modèle.

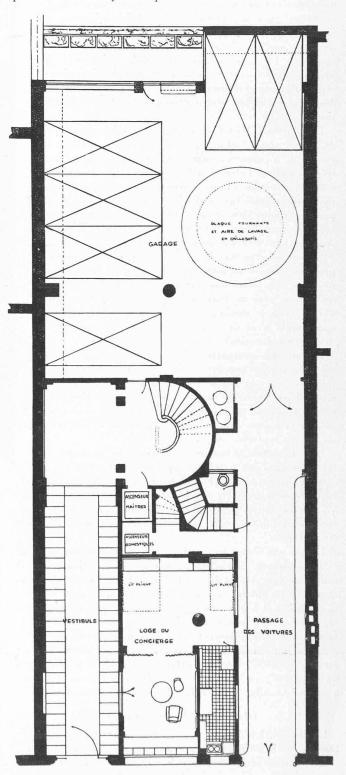


Fig. 4. — Plan du rez-de-chaussée.

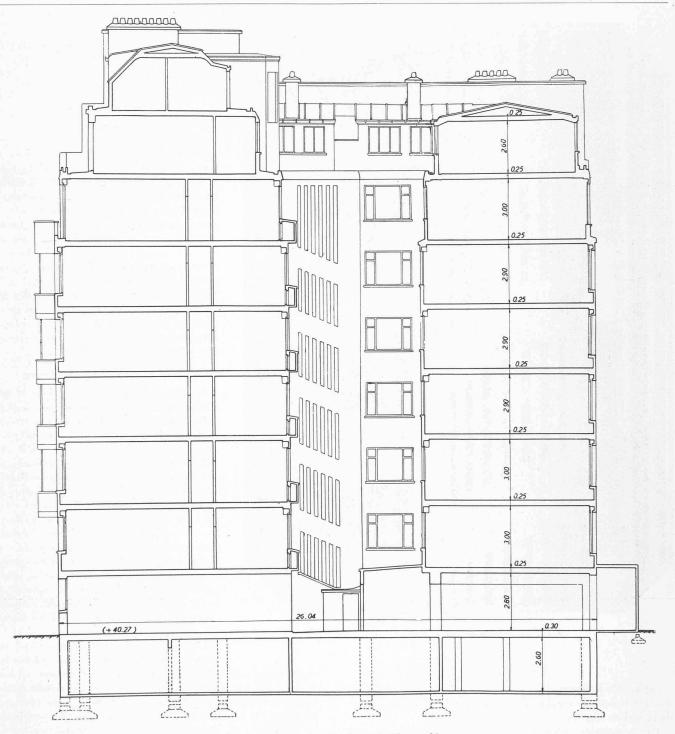


Fig. 3. — Coupe longitudinale de l'immeuble.

Cette architecture est déterminée d'une façon heureuse par le béton armé. Pas de détails inutiles, d'ornements décoratifs coûteux, l'effet est obtenu par cette jolie pierre d'Hauteville en grandes plaques formant « un revêtement rationnel » au béton. Elle laisse un effet de légèreté à la construction que nous ne sommes pas habitués à rencontrer. Un socle, des appuis en pierre très minces aux baies, quelques « tuyaux d'orgue » au départ des bow-windows qui n'a pas d'amortissement ; un bandeau supérieur très simple au-dessus du cinquième étage, un autre plus simple encore au-dessus du septième, c'est suffisant. Voilà certes une composition intéressante et peu banale. Le bel effet de la pierre d'Haute-

ville est rehaussé encore par une superbe grille d'entrée, dessinée par l'architecte et exécutée par le Maître ferronnier Raymond Subes, en fer forgé avec des parties finement dorées qui l'harmonisent avec les châssis métalliques à guillotine agrémentés eux-mêmes de quelques ors. La porte du passage des voitures est pleine et à panneaux, entièrement en fer martelé et patiné, et fait valoir encore la précédente.

Les allèges en béton armé ont permis de placer dans des niches les radiateurs dissimulés sous les fenêtres par des motifs décoratifs en fer forgé; dans les linteaux creux, aussi en béton armé, sont logés les stores Baumann.

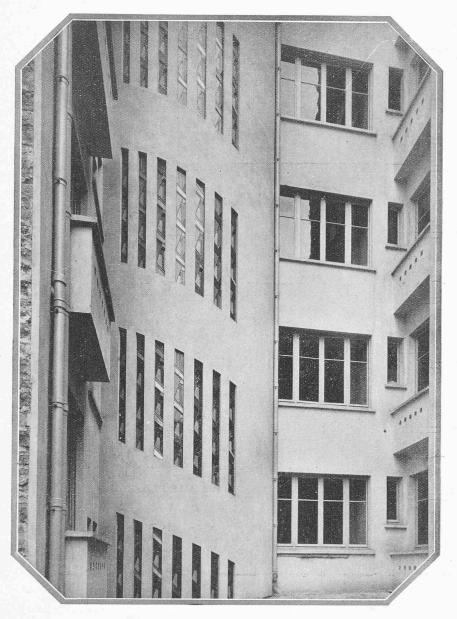


Fig. 5. — La façade sur cour. — L'escalier.

#### Rez-de-chaussée.

On accède à l'immeuble par deux grandes portes : celle des maîtres et celle de service qui permet aussi l'entrée au garage de la maison (fig. 4).

Par la première, close par la belle grille en fer forgé, on pénètre dans un grand vestibule précédant l'escalier des maîtres enveloppé dans une cage demi-circulaire entièrement en béton armé, percée de hautes et étroites fenêtres garnies de verrières modernes. Ce vestibule et cet escalier, d'une belle architecture, sont revêtus aussi en pierre d'Hauteville; les entrées d'ascenseur et la rampe en fer forgé composées par l'architecte ont été exécutées aussi par Raymond Subes; elles sont rehaussées de petites crosses dorées qui les harmonisent avec la grille d'entrée.

Le passage des voitures conduit au garage particulier qui peut contenir six autos (une par appartement). Garage large, bien dégagé et très clair grâce à la petite cour qui le surmonte et de larges baies s'ouvrant sur le jardin commun à l'immeuble voisin; ce garage est complété par une plaque tournante formant aire de lavage en caillebotis qui rend les manœuvres plus faciles. Le concierge est un mécanicien de profession à la disposition des occupants pour le nettoyage et les réparations des autos.

Entre les deux entrées, s'ouvrant sur le vestibule, est le salon des visiteurs avec une large baie au haut d'une sorte de grand bahut qui fait partie de l'architecture, salon élégamment meublé qui précède la loge également fort bien composée. Le fond de celle-ci est décoré par de hautes boiseries dissimulant des armoires qui servent entre autres à loger des lits pliants qui se rabattent durant la nuit. L'ensemble est très coquet et la cuisine bien cachée à la vue est au long du passage des voitures. Sur le côté de ce passage, et en arrière de la loge, est le dégagement de service conduisant à la descente aux caves et à l'ascenseur des domestiques ; puis l'escalier de service montant aux étages, un water, et plus distant, le local aux ordures ménagères bien clos et bien aéré par la cour intérieure.

# Renseignements complémentaires.

Les grandes baies des réceptions et des fumoirs sont à châssis métalliques à guillotine dont la traverse horizontale se trouve au-dessus du rayon visuel qu'elle ne gêne pas et dont la manœuvre se fait, soit à la main, soit par de petites manivelles argentées analogues à celles des fenêtres d'automobiles; la vitrerie est naturellement en glace. Certaines portes et toutes les croisées des chambres, salles de bains, lingeries et cuisines sont en bois et à coulisse horizontale. Le confort le plus parfait et le plus complet a été installé, il comprend le nettoyage par le vide envoyant les poussières directement à l'égoût. Il convient de noter que dans tout l'immeuble, aucune canalisation n'est visible et que les visites peuvent cependant s'effectuer aisément.

L'architecte Michel Roux-Spitz, qui est un grand artiste — on ne peut oublier ses

magnifiques salons de marbre à la Cour des Métiers à l'Exposition des Arts Décoratifs — et tout à la fois, autant qu'architecte, décorateur et ingénieur, a tenu à faire tout par lui-même. Il a aussi composé les ferronneries, les intérieurs, les mobiliers, les vitraux de cette incomparable maison et aussi les plus petits détails de la décoration qu'il a ensuite réalisés.

C'est de cette union complète de la science de l'ingénieur, de l'art du décorateur et de l'architecte compositeur qu'il voit l'avenir de l'art de bâtir et de réaliser la beauté pure sans aucun gaspillage de surface et de cube et sans mensonge.

L'avenir est à la fusion dans les mêmes mains de la construction scientifique, de la construction architecturale et de la décoration intérieure. C'est à la séparation d'une de ces branches de l'architecture qu'est due la décadence de notre art de construire du XIX<sup>e</sup> siècle. L'ingénieur calcule sans imaginer et sans composer; l'architecte encombre la façade et s'efforce de rattraper la distribution d'un plan compromis par l'ossature non adaptée; enfin arrive le décorateur tapissier ou

l'antiquaire qui veut placer sa marchandise, qui organise le mensonge et le trucage sous prétexte de décorer.

L'avenir est encore moins aux idées, au genre de ceux qui composent, construisent, décorent et meublent sans avoir fait auparavant des études longues et difficiles et qui ne comptent que sur leur bluff pour en imposer aux snobs.

ANTONY GOISSAUD.

Cette notice est empruntée à l'excellente revue « La Technique des Travaux » (Paris) qui a mis gracieusement ses clichés à notre disposition.

#### Concours

# concernant un système pratique de mesure du rendement des turbines hydrauliques.

Le ministère français des Travaux publics vient d'ouvrir un concours ayant pour objet de récompenser les auteurs qui auront réalisé ou conçu un système pratique pour la mesure du rendement des turbines hydrauliques. En voici le règlement:

Les mesures de rendement devront pouvoir être effectuées à chaque instant sans interrompre ni gêner le fonctionnement des usines, et autant que possible en utilisant le personnel normalement affecté à leur exploitation. Les appareils et installations fixes ou mobiles nécessaires aux mesures devront être aussi simples et aussi peu onéreux que possible, et ne nuire au fonctionnement ni à l'entretien des organes et machines de l'usine.

Les mémoires devront faire ressortir entre quelles limites (hauteur de chute, débit, puissance, etc.) les systèmes proposés peuvent être employés, le prix approximatif de l'installation et la précision à attendre des mesures. Ils contiendront le texte des instructions à donner au personnel chargé des mesures.

Ils seront signés lisiblement et accompagnés de tous dessins, croquis, photographies, courbes, graphiques et notes de calcul utiles à leur intelligence complète.

Ils devront être envoyés avant le 15 octobre 1928 à M. le Ministre des Travaux publics (direction des Forces hydrauliques et des Distributeurs d'énergie électrique).

Une somme de 50 000 francs est consacrée à récompenser les

Une somme de 50 000 francs est consacrée à récompenser les concurrents. Cette somme pourra être attribuée à l'un d'entre eux ou répartie entre plusieurs ou n'être employée qu'en partie ou même rester inemployée, selon les appréciations qui seront formulées par le jury. Le jury sera désigné par M. le Ministre des Travaux publics sur la proposition du Comité d'Etudes et de Recherches scientifiques pour l'aménagement des forces hydrauliques.

#### « Aluminium-Fonds Neuhausen ».

L' « Aluminium-Fonds de Neuhausen » sera, cette année aussi, en mesure d'accorder, dans le sens des prescriptions de son règlement, des subventions notables à des spécialistes de la branche de l'électricité appliquée, en particulier de l'électrochimie et de l'électrométallurgie en vue de favoriser des recherches et inventions dans ce domaine et de contribuer ainsi au développement de l'économie publique suisse.

Cette Fondation appartient à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Cependant, ainsi que le prévoit son règlement d'exécution, l'« Aluminium-Fonds » peut aussi attribuer des subventions pour des études qui sont effectuées en dehors de cette Ecole.

Le montant total des subventions versées jusqu'ici depuis la création du Fonds dépasse la somme de 100 000 francs.

Les demandes de subventions doivent être adressées au Comité de la Commission du Fonds, aux soins de la Chancellerie du Conseil de l'Ecole Polytechnique fédérale, à Zurich, laquelle se charge aussi de faire parvenir aux intéressés le règlement d'exécution du Fonds.

### **BIBLIOGRAPHIE**

Les cartes de la Suisse et leur développement ultérieur, par E. Imhof, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale. Tirage à part de la « Revue technique suisse des mensurations et des améliorations foncières ». — Une brochure (15 × 22 cm), de 101 pages de texte et 12 planches hors texte. — « A recevoir chez M. Bertschmann, géomètre de la Ville de Zurich ».

Tous ceux qui s'intéressent aux controverses qu'a fait naître le projet d'élaboration d'une nouvelle carte topographique de la Suisse liront, avec fruit, cet ouvrage écrit par un spécialiste réputé qui analyse et critique très judicieusement nos cartes présentes et les propositions faites en vue de les améliorer.

Les modèles, en vigueur ou proposés, sont reproduits dans la perfection et habilement groupés pour permettre des comparaisons suggestives entre la cartographie suisse et la cartographie étrangère et entre les « manières » de nos grands maîtres, Wolfsberger, Becker, Held, Jacot, etc. Pour se convaincre de la nécessité de rectifier la carte de certaines régions de la Suisse, il suffit de jeter un coup d'œil sur le fragment au 1:50 000 reproduit à la planche IV de l'ouvrage de M. Imhof: on y voit les courbes de niveau exactes, levées par la photogrammétrie, couper parfois à angle droit les courbes de même cote de la carte Siegfried ce qui se traduit par des erreurs de plus de 300 m pour l'altitude de certains points.

Il est regrettable que l'exécution de cette version française d'un ouvrage d'une si grande valeur didactique ait été faite par un traducteur assez peu familiarisé avec notre langue pour écrire projection « à angles égaux » (sic) pour projection « conforme » et pour qualifier la projection « équivalente » de Bonne de projection « avec surfaces égales ».

On sait qu'un des problèmes les plus délicats que soulève la rédaction d'une carte d'un pays montagneux est celui de la « représentation du rocher ». A ceux de nos lecteurs qui voudraient confronter les considérations émises à ce sujet par M. Imhof avec celles d'autres cartographes, nous signalons les excellentes études de M. W. Blumer, ingénieur topographe à Berne: « Forderungen an die neue Landeskarte », extrait de « Der Schweizer Geograph », N° 3, 1927 — « Weitere Bemerkungen über die neue Landkarte der Schweiz, insbesondere über die Felsdarstellung », extrait de « Der Schweizer Geograph », N° 8, 1927 — « Die Felsdarstellung, ein Betrag zur neuen Landeskarte », extrait de « Die Alpen », N° 12, 1927 et un article de M. R. Perret sur « La représentation du rocher sur les cartes topographiques » paru dans les « Annales de géographie », numéro du 15 juillet 1925, pages 301-312.

Les isolateurs en porcelaine, par le Professeur Dr Gustave Benischke; traduit sur la deuxième édition allemande revue et complétée par l'auteur, par J. Godin, ancien élève de l'Ecole Polytechnique. — Un volume in-8 raisin de 153 pages, avec 165 figures dans le texte. — Librairie polytechnique Ch. Béranger, Paris.

Extrait de la table des matières: I. Composition et état physique de la pâte et du vernis. Préparation de la pâte et façonnage des pièces. Séchage, vernissage et cuisson. Propriétés chimiques et mécaniques de la porcelaine. Propriétés électriques de la porcelaine. Passage de l'électricité à travers un isolant. Juxtaposition des isolants en série et en parallèle. Décharges rampantes. Attaque de la porcelaine par les décharges électriques dans l'huile. — II. Les principaux isolateurs. Développement des isolateurs supports pour lignes aériennes. Isolateurs assemblés. Dispositifs d'isolateurs à deux étages. Isolateurs de suspension. Isolateurs d'arrêt. Traversées. Supports pour installations intérieures. — III. Les essais des isolateurs. Essai de matière. Essai d'aptitude. Essai de fabrication. Installation d'un laboratoire d'essais. Essai des isolateurs aux ondes de choc.

Die Nutzhölzer und ihre Eigenschaften, von Emit Rau. — Mit ganzseitigen Abbildungen von 96 Holzarten in den Naturfarben. — 39 S. Text 8°. — In Ganzleinen gebunden Fr. 7.50. — Orell Füssli Verlag, Zürich und Leipzig 1928.

Cet ouvrage est un petit chef-d'œuvre des arts graphiques car il reproduit, dans toute la finesse de leurs moindres détails de structure et de nuance, l'aspect, en coupe légèrement polie,